

Assemblée Générale – 2023

Année 2022

Compte-Rendu

L'ORDRE DU JOUR.....	1
LE BILAN MORAL.....	2
LE MOT de Pierre.....	4
LE BILAN FINANCIER.....	5
LES PROJETS - 2023.....	6
LES DECISIONS EN ASSEMBLEE GENERALE.....	9

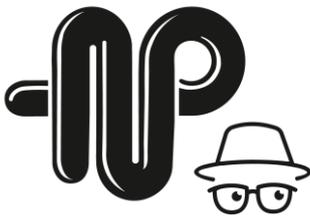
L'ORDRE DU JOUR

- **Le bilan moral**
 - Un rappel des objectifs
 - La vie interne de l'association
 - De la continuité en partenariat
 - Les projets 2023
- **Le bilan financier**
- **Le mot des Parents et / ou de Pierre**
- **Les décisions en Assemblée Générale**
 - L'adhésion 2023
 - Le renouvellement du Conseil d'Administration
- **Des échanges ou informations diverses**
- **La clôture par un pot de convivialité**

Excusé.e s : Charlotte LUQUIAU, Nicolas POGU et Philippe LE BESCOND

Début de séance : 15h50

Nombre de participants : 30 personnes



LE BILAN MORAL

■ Rappel de l'objectif global :

Accompagnement de Pierre et de sa famille et apport :

- D'une aide financière,
- D'une aide préventive,
- D'un soutien

■ Les années avec COVID 2019 à 2021 sont venues perturber notre dynamique avec :

- L'arrêt des Conseils d'Administration,
- Des Assemblées Générales en distanciel,
- Des manifestations annulées, notamment le concert,

Cependant,

Nous avons pu poursuivre nos engagements financiers et traiter des dossiers en distanciel et l'année 2022 a permis de repartir dans une dynamique de rencontres et de projets,

■ La vie interne de l'association :

- Une Assemblée Générale – ce jour
- 7 Conseils d'Administration (Seulement 2 en 2021 et 2 en 2020)
- Des réunions de préparation pour nos différents partenaires,
- 1 réunion de coordination pour la prise en charge de Pierre – le 31 mars 2022

■ De la continuité grâce à de fidèles partenaires

Des partenariats qui s'inscrivent dans le temps et qui permettent une organisation plus opérante, plus rodée, plus efficace

- Notre partenariat avec la FCC avec deux saisons de Théâtre (Du 25 mars au 4 avril et du 25 novembre au 4 décembre),
- Notre action avec La Vaillante – avec un changement de date pour la marche le 8 mai 2022,
- Participation à la tombola de RockHeaven le 14 mai 2022,
- Un soutien sans faille de Bertrand GABORIT pour l'accompagnement sur l'exploitation du site.

■ Des nouveautés en 2022

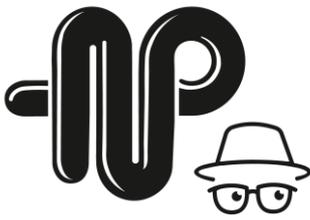
- Attribution d'une subvention par l'Association des Papiers de l'Espoir de Vertou
- Participation à « Récompense Initiative Bénévoles » en décembre 2022.

■ L'attente en termes de Prise en Charge :

De la continuité dans la prise en charge complexe de Pierre du fait du traumatisme cérébral et de sa sensibilité.

En permanence il faut pouvoir :

- Maintenir l'attention et la conscience de Pierre,
- Entretenir ses acquis et le stimuler par des activités variées,
- L'accompagner face à son auto agressivité (Présence continue près de lui)



Pierre poursuit sa prise en charge avec :

- Le généraliste à chaque fois que de besoin
- La musicothérapeute, (1 fois par semaine)
- L'équithérapie (1 fois par semaine sur les périodes de vacances scolaires),
- l'orthophoniste (1 fois par semaine)
- La kiné (2 fois par semaine)
- La piscine (2 fois par semaine)

Cette prise en charge pluri professionnelle, nécessite un accompagnement au quotidien,

Or,

La rupture avec la société de service présente au domicile depuis 2016, nécessite une autre alternative, trouver une autre société de service ?

Mais là encore, malgré les sollicitations, de nombreuses réponses négatives et / ou très partielles

A ce jour,

Une seule société de service a répondu favorablement et partiellement et donc sans continuité

Alors,

Les parents ont recruté des professionnel (les) payés (es) en CESU,

Mais

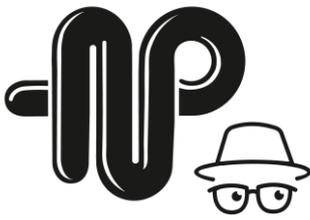
Le reste à charge pour les parents est multiplié par 4

► **Face à la remise en cause du maintien au domicile et l'absence de solution**

L'Association et les parents se sont mobilisés auprès de de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et du Conseil Départemental par l'envoi de deux courriers insistants avec au final une réponse.

Depuis,

- Organisation d'une réunion en mars 2022, puis en janvier 2023, avec désignation d'une interlocutrice unique,
- Un accompagnement spécifique pour Pierre intitulé « **Réponse Accompagnée Pour Tous** »
Ce dispositif énonce l'idée qu'il n'y a pas de réponse toute faite et qu'il faut construire ensemble,
- Un projet de « Plan d'Accompagnement Global » en cours d'écriture avec les objectifs suivants :
 - Solliciter et accompagner les institutions (Sociétés de services et séjour de rupture),
 - Obtenir une consultation puis une prescription médicale pour un traitement délivrable uniquement par un Neurologue,
 - Envisager un séjour de répit en institution avec prise en charge du UN pour UN (un essai prévu le 27 février 2023 en MAS, à la Maison d'Accueil Spécialisée de Couëron.



Vos remarques ou questions pour le Bilan moral 2022

Echanges autour du recrutement et sur la fidélisation des salariés en CESU.

Jean-Claude parle d'une action des clubs sportifs en faveur de Pierre et une autre jeune fille handicapée en 2024.

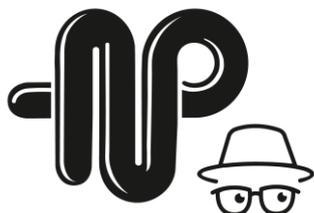
Jean-Philippe évoque l'existence d'une application "Intra Muros" qui regroupent l'ensemble des actions au sein de la commune, ce qui est un moyen de communication large.

Le bilan moral est présenté au vote et approuvé à l'unanimité

LE MOT de Pierre

Pierre a préparé avec ses parents ce qu'il voulait dire à l'Assemblée Générale et Pierrette transmet les éléments :

- Volonté de Pierre de rester à la maison,
- Remerciement pour le soutien de l'Association,

**LE BILAN FINANCIER****Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022****Nombre d'adhésions en 2022 et comparatif des années antérieures :**

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
214	158	99*	96	91	98	109

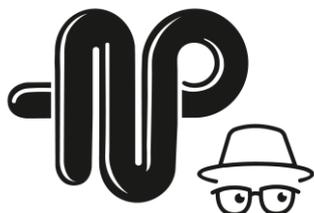
Compte de Résultat**PRODUITS D'EXPLOITATION**

Subventions	50,00 €
Dons et Collectes	19 969,63 €
Adhésions	1090,00 €
Total Produits d'exploitation	21 109,63 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Carburant Véhicule de Pierre	1 019,51 €
Petit matériel	1 200,00 €
Frais contribution ADHAP	2 814,79 €
Locations matériels salle	60,00 €
Frais Assoconnect	348,00 €
Adhésion OVH	15,59 €
Primes d'assurances (RC)	143,39 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 800,00 €
Services bancaires et assimilés	45,90 €
Frais PayPal	6,60 €
Cotisations	5,00 €
Cotisations URSSAF	13 545,82 €
Total	23 004,60 €

RESULTAT D'EXPLOITATION : - 1 894,97 €



Association « PIERRO L'INTOUCHABLE »

56 Bretigné

6

44330 LE PALLET

BILAN :

Exercice au 31/12/2022	22 765,24 €
TOTAL RESULTAT FINANCIER 2022	268,77 €
RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 :	- 1 854,97 €
TOTAL RESULTAT 2022	- 1 626,20 €
TOTAL	21 139,04 €

BILAN : Net au 31/12/22

COMPTES FINANCIERS

Chèques à encaisser	
Banque - PIERRO LINTOUCHABLE	370,82 €
Banque - LIVRET BLEU PLI	20 468,77 €
Banque PayPal	6,45 €
Banque HELLOASSO	90,00 €
Caisse	
531002 - Caisse - PIERRO LINTOUCHABLE	3,00 €
TOTAL Passif	21 139,04 €

Pas de remarques ou questions pour le Bilan financier de 2022

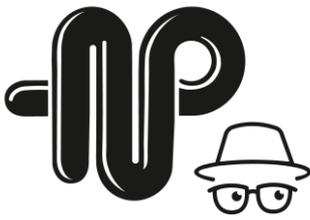
Vote et approbation à l'unanimité

LES PROJETS - 2023

► **Le bilan financier pour 2023 :**

COMPTES FINANCIERS

Chèques à encaisser	
Banque - PIERRO LINTOUCHABLE	667,23 €
Banque - LIVRET BLEU PLI	20 468,77 €
Banque PayPal	0,00 €
Banque HELLOASSO	0,00 €
Caisse	
531002 - Caisse - PIERRO LINTOUCHABLE	3,00 €
TOTAL Passif	21 139,00 €



CHARGES D'EXPLOITATION

Carburant véhicule Pierre	1 500,00 €
Petit matériel	400,00 €
Fournitures administratives	50,00 €
Actions investissement concert	1 000,00 €
Prime d'assurances (RC)	160,00 €
Gestion des comptes informatiques	360,00 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 000,00 €
Cotisations URSSAF	11 609,00 €
Services bancaires et assimilés	60,00 €

TOTAL Actif 21 139,00 €

Vote pour le projet financier 2023

Pas de remarques ou questions pour le projet de 2023

Vote et approbation à l'unanimité

Tous les comptes sont à disposition et consultables auprès de la Trésorière : Isabelle HUBERT

Les décisions en Assemblée Générale prévues dans les statuts

Décisions concernant le montant de l'adhésion 2023

Article 7 : Le financement de l'Association

Le montant de la cotisation est proposé par les membres du Conseil d'Administration en l'Assemblée Générale

Lors du dernier du Conseil d'Administration, les membres présents ont proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 10,00 €

Vote et approbation à l'unanimité

Décision concernant le renouvellement du Conseil d'Administration

Les statuts prévoient un renouvellement par tiers sortant, un tirage au sort est prévu et les membres sortants sont rééligibles – Art 10

Le Conseil d'Administration est composé de 5 à 11 membres

- Trois sortants – décision au dernier CA
 - Isabelle THEBAUT
 - Daniel COUTANT
 - Isabelle HUBERT
- Appel à candidature :
 - Auprès de nouveaux membres
 - Auprès du tiers sortants

**En absence de nouvelles candidatures et des informations transmises préalablement
Isabelle THEBAUT et Daniel COUTANT ne se représentent pas**



Isabelle HUBERT se représente et est ré- élue à l'unanimité

Vote pour la constitution du Conseil d'Administration lors de la prochaine réunion du conseil d'Administration avec répartition des postes pour la présidence, le secrétariat et la trésorerie

► **Les projets pour 2023 :**

Les manifestations et actions programmées

- La poursuite de notre partenariat avec la Fantaisie des Copains Comédiens, La convention 2023 a été signée le 14 janvier 2023,
- Remise de Prix suite à l'Initiative Bénévole est prévue le 4 mars 2023
- Participation à la Vente aux Enchères dans la cadre de « Expo Vall » le 18 et 19 mars
- Un concert – **Pierro Monte le Son** - le 25 mars 2023 au Pallet, **Anisette et le Glaçons**
- Une marche avec la Vaillante – Date en attente puis fixée au 18 juin 2023,
- Théâtre de la FCC – fin novembre

L'étude de toutes propositions en cours d'année

► **Rappel des moyens de communication**

❖ Une adresse mail :

contact@pierrolintouchable.org

❖ Un compte Facebook :

<http://www.facebook.com/Pierrolintouchable>

❖ Un site pour informer chacun sur :

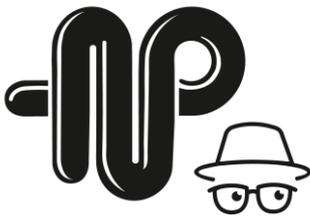
- Les actions et manifestations prévues ou réalisées,
- L'évolution de Pierre,
- La possibilité d'adhérer,
- La procédure pour faire un don,

<http://www.pierrolintouchable.org>

❖ Un compte WhatsApp entre membres du CA

En conclusion :

- **Remerciements pour la présence et participation,**
- **Mise à disposition des membres du Conseil d'Administration pour les questions sur la vie de l'Association,**
- **Un espace est prévu pour enregistrer les adhésions 2023**
- **Distribution des flyers pour le concert**



Association « PIERRO L'INTOUCHABLE »

56 Bretigné

44330 LE PALLET

9

LES DECISIONS EN ASSEMBLEE GENERALE

- Validation du Bilan Moral 2022
- Validation du Bilan Financier 2022
- Validation du Projet financier 2023
- Maintien du montant de l'adhésion à 10€ par personne,
- Validation des candidatures au Conseil d'Administration

Fin de séance : 16h35

Un verre de l'amitié a permis de poursuivre nos échanges

Thierry BROHAN

Président

Cyrielle CASSARD

Secrétaire

Isabelle HUBERT

Trésorière